

# **SAINTE-SERNIN INFOS**

**N° 39**



# **MILLET 2015**



# SOMMAIRE

Editorial .....	1
Commissions communales .....	2
Bibliothèque .....	15
C.C.A.S. ....	16
Ecole .....	18
Vie associative .....	29
Etat-Civil .....	51
Au quotidien .....	52
Informations diverses.....	53

***Un grand merci à nos annonceurs  
et à leur confiance.  
Ils ont contribué à l'édition  
et à la diffusion de ce bulletin.***





# EDITORIAL

*Chers Saint-Serninoises et Saint-Serninois,*

*Pour cette 39<sup>e</sup> édition du Saint-Sernin Info je tiens tout d'abord à vous remercier, chers concitoyens, pour votre forte participation à mon élection au Conseil Départemental du mois de mars dernier et je vous assure de mon engagement et de mon dévouement total pour poursuivre le développement de notre commune.*

*Pour cette première année de mandat communal je tiens également à remercier les élus qui m'entourent et qui participent pleinement à l'essor de notre village. Comme d'habitude vous retrouverez un compte-rendu de tous les travaux ou réalisations exercés par chaque commission. Sans doute avez-vous suivi la construction du bâtiment de la bibliothèque et de la salle culturelle qui sera achevée d'ici la fin de l'été. Nous espérons que cette infrastructure culturelle sera pour tous les habitants bien évidemment une ouverture à la culture mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges.*

*Dans la continuité se profile le projet de la maison médicale pluridisciplinaire. Le permis de construire est accordé et les démarches bien avancées pour l'installation prochaine d'un cabinet dentaire et d'un cabinet médical avec généralistes, homéopathe, et psychologue... Il tient à cœur à la commune d'offrir des services médicaux de proximité à sa population. Service de proximité également maintenu avec le commerce Vival même si un changement de propriétaire a eu lieu dernièrement. Avec le conseil municipal des enfants, la cérémonie de la pose de la devise républicaine : « **LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ** » sur les façades de la mairie et de l'école a ravivé les valeurs fondamentales d'humanité, que les élèves avaient pu percevoir lors de l'exposition d'Amnesty International sur la convention relative aux droits des enfants. Tel sera l'esprit de la fête du 14 juillet à laquelle je vous convie :*

**le dimanche 12 juillet 2015 à 22h  
sur l'esplanade du 14 juillet pour les feux d'artifice**

*Je vous souhaite un très bon été et de belles vacances à tous.*

**Le Maire, Max CHAZE**



# Voirie

## LES TRAVAUX PREVUS PAR LA COMMISSION EN 2015 SERONT :

- Réalisation d'emplois partiels.
- Curage des fossés (route d'Alès, chemin de Touroulet).
- Elargissement rue de Saint-Paul.
- Interventions :
  - chemin des Fruitières (fossé et souches d'arbres) ;
  - rue des Lavandes ;
  - chemin de Chastaldin.
- Réfection chaussée chemin de la Brugère.
- Etude de faisabilité pour un plateau traversant et trottoir route de Lachapelle.
- Trottoir et passage entrée Nord.
- Fossé chemin du Devès.



*Chemin des Chênes*

## Espaces verts

- Passage de l'épaveuse en bordure des voies communales.
- Attention aux haies et aux branches d'arbres qui débordent sur les chemins.

***Bon été à tous.***

***Patience et vitesse modérée sur les chemins communaux !!!***



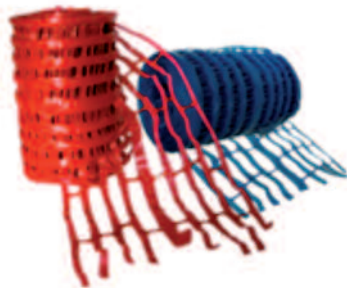
# Urbanisme

**Période du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 31 mai 2015 :**

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 23
- Demandes de permis de construire : 18
- Déclarations préalables : 22
- Demande de permis d'aménager : 1

***Claude IMBERT***

## Les réseaux



### L'ECLAIRAGE PUBLIC

Plusieurs points d'éclairage public vont être installés dans les quartiers « les Fraysses, la Route, chemin de Chastaldin, parking derrière les commerces... ».

D'autres points d'éclairage sont à l'étude au niveau de l'ancienne RD104 en partenariat avec la commune de Lachapelle-sous-Aubenas afin de sécuriser la zone d'activité longeant cette voie commerciale.

Après une délibération du Conseil Municipal, une première concertation avec les services du Syndicat Départemental de l'Energie a eu lieu afin de procéder au remplacement de l'ensemble des foyers lumineux par des éclairages de moindre consommation énergétique.

### LE RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Une pré-étude d'évolution du réseau de distribution est en cours avec le concours d'ERDF sur les quartiers la Route, la Bruge afin de déterminer les besoins et dimensionnement du réseau suite aux nombreuses demandes d'urbanisme dans ce secteur. Une proposition chiffrée est maintenant établie par le concessionnaire. Le Conseil Municipal délibérera sur la prestation envisagée et sur le montant à budgétiser.

Le quartier « Touroulet » a subi une coupure d'électricité début mars suite à un événement météorologique. Un arbre jouxtant la ligne Haute tension s'est couché sur cet ouvrage.

De ce constat, une réflexion est en cours afin de définir une convention de gestion du risque naturel avec les riverains qui ont une ligne électrique surplombant leur terrain (élagage des arbres en domaine privé, public).

**Une réunion publique aura lieu durant l'été.**

*Benoît DEVOS*

## LA FIBRE OPTIQUE A LA MAISON

Nous sommes définitivement entrés dans la société numérique.

Notre intercommunalité du Vinobre (EPCI - Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) est également entrée fin décembre 2014 dans la gouvernance du syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour réaliser ensemble ce grand projet. Outre la participation technique et financière, notre EPCI sera le relais de l'action publique sur le terrain auprès des futurs utilisateurs.



C'est un objectif qui se veut effectivement très ambitieux, d'autant qu'il écarte toute étape intermédiaire de montée en débit sur les réseaux existants (téléphonique et hertzien). Le schéma directeur prévoit de traiter en priorité les principales poches de zones grises (débits < à 2 mbit/s) identifiées sur notre territoire. La commune de Saint-Sernin est située en zone grise et sera desservie en priorité.

Les dates d'intervention par commune ainsi que le budget définitif seront connus courant deuxième semestre 2015.



# La sécurité

## A L'ECOLE : LE RISQUE INCENDIE



Une formation ciblée sera dispensée à l'ensemble du personnel (enseignants, ATSEM, techniques, intervenants) durant le premier trimestre 2015-2016.

Deux parties seront proposées aux participants :

– **aspect théorique avec sensibilisation au risque.**

– **aspect pratique avec manipulation de moyens de secours.**

## LOCAUX COMMUNAUX



Nous avons obligation d'installer des DAAF (dispositifs autonomes automatiques fumées) dans l'ensemble des locaux communaux; un contrat de prestation est passé avec SAS Sécurité pour fournir le matériel.

L'espace sportif et culturel « Michel Poudevigne » a été également vérifié conformément aux textes réglementaires qui imposent une vérification périodique (annuelle).

## LA VIDÉO PROTECTION



L'étude a été réalisée et la consultation des entreprises est en cours.

Nous avons reçu une première subvention de la DETR de 40%.

*Jacques SARTRE  
et Benoît DEVOS*



# S.I.A.E.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Notre Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de l'Eau assure une gestion rigoureuse des besoins en eau (quantité et qualité) ainsi que la conduite des opérations de travaux d'assainissement sur nos deux communes.

Afin de soulager les stations de relevage des effets néfastes lors de gros orages, des travaux de séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été réalisés. Dans le même temps, des travaux de rénovation de tuyauteries d'eau potable au niveau du centre bourg, de l'avenue de l'Espinasse et du quartier « Champel » ont été effectués et réceptionnés.

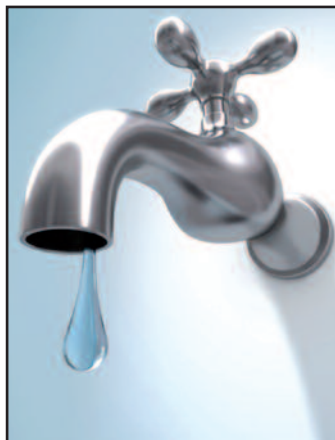
D'autres travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif sont projetés sur le territoire de la commune « Quartiers Mas de la Rouvière, Boudeyre, Mas de la Terrisse, Les Fraysses, Les Blachettes... ». Le choix de l'entreprise est maintenant validé par le Conseil Syndical, les travaux démarrent en septembre.

**Une réunion d'information sera programmée avec les propriétaires concernés par ces travaux.** Après réception de ce chantier en 2016, nous aurons plus de 97% des habitations de notre village qui seront reliées à l'assainissement collectif. Pour les abonnés restant en ANC (Assainissement Non Collectif), les installations devront être vérifiées et réhabilitées si nécessaire.

Des aides de l'Agence de l'Eau pour réhabilitation de l'équipement peuvent être sollicitées. Nous nous tenons à votre disposition pour toute information dans nos locaux implantés à Saint-Etienne-de-Fontbellon.

Au quartier des Lavandes, les techniciens du SIAE ont positionné les compteurs d'eau à l'extérieur des habitations sur le domaine public pour faciliter le relevé des index de comptage.

Afin d'optimiser les relevés de consommation, le Conseil Syndical a décidé d'informatiser le système de transmission des données ce qui assurera une fiabilité des relevés.



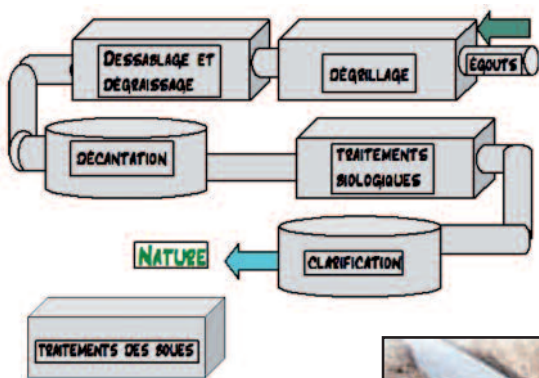
# Syndicat du Bourdary

Lors du dernier Conseil Syndical du Bourdary et après délibération à l'unanimité, la commune de Mercuer adhère au syndicat mixte. Son adhésion sera une adhésion de plein exercice, représentée par deux titulaires et deux suppléants.

Cette commune participera au financement des investissements de la nouvelle station d'épuration du Bourdary, comme pour les autres communes déjà membres de ce syndicat. Dès que la station sera opérationnelle, elle participera également aux dépenses de fonctionnement.

Communes membres du syndicat du Bourdary :

- **AUBENAS**
- **SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON**
- **SAINT-SERNIN**
- **SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS**
- **MERCUER**



Le projet de la nouvelle STEP (station épuration) avance.

L'AMO (assistance maîtrise ouvrage) a débuté en octobre 2014, le cabinet d'études Merlin termine cette première phase de travail, d'enquête et d'investigation sur les réseaux. Dès l'information de cette

phase, le dimensionnement de la nouvelle station sera validé. La phase « études » se poursuivra, ensuite les appels d'offres et enfin la phase travaux pour une mise en service à l'horizon 2018.

**Benoît DEVOS**



# Bâtiments communaux

## LES TRAVAUX A REALISER

### *Ecole/ancienne mairie*

Les toits de l'école et de l'ancienne mairie seront refaits dans leur intégralité à partir de la dernière semaine de juin ; les travaux se poursuivront en juillet et, en partie, au mois d'août. Les agents communaux pourront ainsi préparer les locaux pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions dès le premier jour de la rentrée scolaire.

### *La construction de la bibliothèque et de la salle culturelle*

Les travaux se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes. Ce bâtiment répond aux normes environnementales – les valeurs et la fonctionnalité ont été validés ; il répond aussi aux impératifs culturels et artistiques. Il pourra entrer en fonctionnement à l'automne. Vous serez informés de son ouverture et nous souhaitons vous voir nombreux.

### *La maison médicale*

Le permis de construire est accordé ; la réflexion se poursuit pour établir les dernières dispositions en vue d'assurer aux futurs acteurs médicaux et paramédicaux le meilleur usage des lieux. Viendra ensuite l'appel d'offres et le choix des entreprises dans le souci constant de la gestion rigoureuse du financement. Ce bâtiment répondra aux critères du développement durable et de l'adaptabilité aux fonctions concernées (médicales et paramédicales).

*Luc DURAND*



**B**aconnier  
âtiment

B.P. 113  
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 02 03 - Fax 04 75 64 04 65  
E-mail : [baconnier-batiment@wanadoo.fr](mailto:baconnier-batiment@wanadoo.fr)



# Site Internet



**LA FORMATION POUR CREER LE SITE INTERNET  
A EU LIEU MARDI 19 MAI TOUTE LA JOURNEE,  
5 PERSONNES Y ONT ASSISTE  
(2 secrétaires et 3 élus).**

Le site de la commune prend forme peu à peu. Dès l'achèvement de celui-ci, nous vous donnerons toutes les informations utiles pour le consulter.

Les données collectées sont regroupées par thèmes et agrémentées de photos. Une fois la trame terminée et mise en place, la communication entre tous sera un facteur primordial pour que le site puisse dégager toutes ses possibilités : des articles mis à jour de manière régulière, des animations annoncées, des liens inter-sites... Chaque internaute pourra visualiser notre commune selon différents aspects : la vie municipale, les bâtiments communaux, le patrimoine, les associations, l'agenda des manifestations, etc... En bref, un « Vivre à Saint-Sernin » accessible sous formes d'articles, de photos, pour le plaisir des Saint-Serninois et de tous !

*Jacques SARTRE*

**sud bureau**

**Siège Social :**  
24, Allées de la Guinguette  
07200 AUBENAS

**Magasin :**  
15, Avenue de la Liberté  
07200 AUBENAS

**Tél : 04 75 933 933 – Fax : 04 75 933 579**  
[www.sud.bureau-calipage.com](http://www.sud.bureau-calipage.com)  
courriel : [sudbureau@sudbureau.fr](mailto:sudbureau@sudbureau.fr)

PAPETERIE  
BUREAUTIQUE  
SCOLAIRE  
FOURNITURES  
MOBILIER

ENTREPRISES PARTICULIÈRES

CALIPAGE  
Tout pour être heureux

# Commission Animation, Communication et Culture

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants se poursuit. Ces derniers mois, les enfants ont pu découvrir la Convention relative aux Droits des enfants avec l'accompagnement des membres d'Amnesty International ; ils ont présenté aux élèves de leur classe avec l'aide de Stéphane Dumoutier, leur enseignant, les articles sur les droits des enfants : droit d'expression, droit d'être protégé dans l'adoption, dans les conflits et les guerres, dans le handicap, droit à l'éducation, droit d'être protégé de tous les traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Les enfants ont pu se rendre compte grâce à l'exposition d'Amnesty International sur la convention relative aux droits des enfants, qu'ils ont visité avec Stéphane Dumoutier, combien subsistent dans le monde des situations de violence... ainsi que le combat des associations et des états qui permettent le progrès du droit. Les enfants ont participé à la commémoration du 8 mai ; ils ont apporté par la voix des poètes, leur contribution si essentielle pour l'avenir à la défense de la paix.

**Ce sont les enfants élus qui ont demandé la pose de la devise républicaine. Ils ont dévoilé les mots « Liberté, Egalité, Fraternité » posés sur les murs de la mairie le 12 juin 2015.** Accompagnés par M<sup>me</sup> la Sous-Préfète, M. le Président de la Communauté de Communes du Vinobre, les



enfants ont dit leur volonté de voir le droit triompher de toutes les violences.

Avec les poèmes d'Andrée Chedid et de Jean-Pierre Simeon, les enfants ont exprimé le rêve de liberté, la fraternité universelle et le visage triomphant de l'humanité.



Avec le Maire et Conseiller Départemental, Max Chaze, M<sup>me</sup> la Sous-Préfète et M. le Président de la Communauté de Communes du Vinobre ont remis aux enfants la médaille de Saint-Sernin et le livre « Les enfants du Monde ».

## ATELIER PHILO

Depuis le mois de janvier, les participants assidus et nombreux ont suivi le cycle sur la religion, mesurant son importance dans le monde en comprenant sans doute davantage le statut et la valeur de la croyance dans la conduite humaine ; l'échange a été riche et profond. C'est à la lecture du chapitre « Qu'est-ce que l'autorité ? » d'Hannah Arendt que se prépareront pour la rentrée de septembre, tous les intéressés.



L'atelier philo a lieu une fois par mois, le mercredi soir à 20h30 à la salle de la mairie ; l'entrée est libre.



## LES ACTIVITES PERISCOLAIRES



Depuis le mois de janvier, les activités proposées aux enfants de l'école de Saint-Sernin – de 15h30 à 16h30 – se déroulent dans de bonnes conditions : les intervenants les conduisent avec intérêt et attention, les enfants participent avec contentement.

Pour les enfants de la maternelle, les activités sportives, le yoga et la lecture sont maintenant proposées. Pour

tous les enfants, les élus s'efforcent de tout mettre en œuvre pour que cette heure passée à l'école soit un moment heureux !

Le projet PEDT (Projet EDucatif Territorial) a été réalisé et adressé à l'Inspection Académique répondant aux exigences du vivre ensemble et à l'apprentissage des valeurs ; les activités périscolaires présentées permettront l'obtention de l'aide de l'Etat.



*Josette THERME*



# Commission Ecole/Cantine

**Merci à tous les parents qui ont accepté de faire l'effort de prévoir une semaine à l'avance l'inscription de leurs enfants à la cantine.**

Cela a permis de faciliter la gestion des repas.

Nous vous engageons à suivre le règlement à la rentrée 2015-2016. Merci.

***Bon été à tous.***

***Nicole LOYET***



# Marchés paysans

LES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU VINOBRE ET DU VAL DE LIGNE ONT PROPOSE AUX COMMUNES D'ORGANISER DES MARCHES PAYSANS POUR L'ETE.

Une façon de faire connaître aux touristes nos produits régionaux.

La commune de Saint-Sernin a donc décidé de s'inscrire afin de valoriser les produits de notre terroir. Ces marchés se dérouleront un **vendredi sur deux de 17h à 21h sur la place de la Mairie**.

**Les dates à retenir sont : 3, 17 et 31 juillet - 14 et 28 août  
11 septembre**

*N'hésitez pas à en parler à votre entourage.*

*Mary DARTIGUELONGUE*





# Bibliothèque Municipale

RELAIS BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRIVAS

**Horaires ouverture :** LUNDI 16h30 - 17h30  
VENDREDI 15h30 - 18h  
SAMEDI 11h - 12h

**JUILLET et AOUT UNIQUEMENT : VENDREDI 17h - 19h**  
**PAS DE PERMANENCE LE SAMEDI pendant les vacances scolaires.**  
**Permanence pour les scolaires : MERCREDI 9h - 11h.**

La cotisation reste inchangée au tarif de 9 euros par famille, et la gratuité pour les moins de 18 ans.

La date tant attendue approche : la nouvelle bibliothèque-médiathèque et la salle d'enseignement artistique et culturel seront bientôt opérationnelles. Nous vous y accueillerons au début de l'automne prochain.

Le Bibliobus est passé le 24 février. Environ 600 livres ont été échangés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Nous avons eu également le plaisir de recevoir de nombreux livres en don, encore merci...



Comme l'an dernier, nous étions présents lors de la brocante du village afin de vendre les ouvrages « désherbés » à petits prix. Cette rentrée d'argent supplémentaire va nous permettre d'acquérir de nouveaux livres.



Merci au comité d'animation qui nous a permis de participer gratuitement à cette brocante.

**Les mercredis matins, nous avons le plaisir d'accueillir les enfants de l'école. Cette matinée est perçue très positivement de tous. Elle favorise l'accès, l'attrait, au monde des livres dès le plus jeune âge !**

Encouragés par les retombées positives de l'année dernière, et pour clore l'année scolaire, nous avons convié les enfants de l'école, le vendredi 26 juin pour un « Goûter autour du livre » ! Moment de détente très agréable pour les enfants et les parents présents.

Pour terminer, nous lançons un appel à celles et ceux qui voudraient bien donner un peu de leur temps, et venir étoffer l'équipe des bénévoles.

Nous espérons vous retrouver nombreux à la bibliothèque et lors des animations.

***Bonne lecture et bonnes vacances !!!***

***Pour l'équipe des bénévoles,  
Christiane ALEYSSON et Christine DUMAS***

# C.C.A.S.

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

La sortie du CCAS, victime de son succès...

Depuis de nombreuses années, le voyage du CCAS organisé pour les plus de 70 ans avait des difficultés à mobiliser plus de 50 participants.

Cette année, la visite de la Caverne du Pont d'Arc a remporté un vif succès qui allait bien au-delà des 75 places disponibles qui nous ont été attribuées (soit 50% de plus que les inscriptions aux précédents voyages du CCAS).

**Malgré cela, 90 personnes se sont inscrites et seules les 75 premières réponses ont pu être satisfaites comme précisé dans le courrier qui avait été adressé à toutes les personnes concernées.**

***Nicole LOYET***

# L'histoire de Saint-Sernin continue

**Un groupe de travail sur les toponymes s'est réuni à Saint-Sernin les 2, 9, 16 et 23 février 2015 et les 2, 9 mars 2015.**

Organisation : à partir d'un répertoire des toponymes mentionnés sur le compoix de Saint-Sernin de 1611 : **essais de situer les terroirs, de préciser leur étymologie parfois (point qu'il nous faudra approfondir)...**

Cela nous a permis de voir que les limites de la commune actuelle de Saint-Sernin ont trouvé leurs bases sur les limites du compoix de 1611, mis à part quelques aménagements...

Nous avons pu localiser : l'habitat, les ruisseaux, les fontaines, les chemins...

Les limites de mandements, les ruisseaux, les chemins, ne sont pas les limites des terroirs de 1611.

Le hameau de Gras est actuellement situé sur la commune de Saint-Etienne-de-Fontbellon. En 1611, les limites des mandements de Vogüé et Aubenas passaient par la crête, de ce fait, les maisons étaient à cheval sur les deux mandements. Les communautés d'habitants de La Chapelle, Saint-Sernin et Fons faisaient des échanges de parcelles (notariés), si bien que Saint-Sernin possédait des bois de châtaigniers aux Pauses, à Fons...

**Prochaine soirée à l'automne 2015 dans les nouveaux locaux municipaux.**



*Ont participé à ces réunions :*

*BONNET Jacques, DEBANNE Léopold, CHAMBON René, GAUTHIER Yves, CHAMONTIN Paul, MARCONNET Roger et Jackie, BARRUEL Serge et Christiane, LOYET Nicole, MATHON Jean-Paul, RADAL Jean, Bernard HOFMANN, IMBERT Claude et CHASTANIER Mariejoe*

# Ecole de Saint-Sernin

Cette année a été celle de la mise en place des nouveaux horaires à l'école et des activités périscolaires qui les accompagnent : un grand changement pour tous. Passée une période d'adaptation nécessaire, les adultes et les enfants se sont installés tant bien que mal dans ce nouveau fonctionnement. Même si ce dispositif n'est pas partagé par tous, parents et enseignants déplorent la diminution du temps d'échange, source de convivialité, en raison du changement d'horaire. En effet, la sortie des classes se faisant en réalité pour la grande majorité des élèves à 16h30, les enseignants n'y sont pas présents. Ce temps de journée était un moment privilégié, alors charge à nous tous d'inventer de nouveaux temps de rencontre parents-enseignants...

Les enfants ont encore une fois fait de très nombreuses sorties scolaires tant sur un plan sportif que culturel : château de Vogüé, musée d'art à Grenoble, VIDA en vélo, raidillon, randonnée contée, le vieil Audon, musiques africaines, cycle musique avec Catherine Cenni (présentation aux familles d'un très beau spectacle en partenariat avec des personnes âgées de la maison de retraite de Saint-Sernin), commémoration du Centenaire de la guerre 14-18, rencontre avec Franck Prévot (auteur de littérature jeunesse), théâtre (interventions à l'école et participation à des rencontres aux théâtres de Privas et d'Etoile-sur-Rhône, séance au théâtre de Mazade), piscine, classe de neige... Les élèves du Conseil Municipal des Enfants ont aussi accompli avec engagement leur travail d'élus, accompagnés par M<sup>me</sup> Therme. Autant d'activités qui donnent un sens aux apprentissages en classe, servant de point de départ ou d'aboutissement à ceux-ci. Enfin, grâce à la présence de bénévoles, les élèves de l'école ont également fréquenté la bibliothèque municipale tout au long de l'année.

Les associations comme l'USEP et l'OCCE ont été sollicitées sur de nombreux projets, apportant ainsi leur savoir-faire et leur encadrement de grande qualité. **Nous nous devons donc de les remercier chaleureusement, ainsi que les élus de la commune, les parents de l'association du Sou, le personnel communal et l'ensemble des parents d'élèves** qui sont engagés à nos côtés pour la réussite scolaire des écoliers de Saint-Sernin.

*Bonnes vacances d'été à toutes et tous.*

*Pour les enseignants,  
Stéphane DUMOUTIER  
Directeur de l'école*

## SORTIE A LA BOULANGERIE

Les élèves ont travaillé 2 semaines sur le thème « **du blé au pain** ». Nous avons lu et étudié l'album de « **la petite poule rousse** ». Nous nous sommes demandés comment faire du pain et nous avons écrit nos hypothèses. Puis, mardi 2 juin, nous sommes allés à la boulangerie de Saint-Sernin. Nous avons rencontré le boulanger qui nous a expliqué les différentes étapes de la fabrication du pain. Le boulanger et la boulangère nous ont préparé un super goûter avec des petits croissants et pains au chocolat ainsi que du pain et de la confiture. L'épicier nous a prêté ses tables et nous a offert des boissons.



*Un grand merci à eux pour l'accueil !*

## CLASSE DE NEIGE DES CM1-CM2 : une très belle année malgré une météo capricieuse !

Toujours en partenariat avec l'école d'Ucel, la classe des CM1-CM2 est allée en classe de neige fin mars, début avril dans la vallée de Haute Maurienne, en Savoie. C'est avec peu de neige en bas de la station, de la pluie en début de séjour et un vent fort le mardi, obligeant la fermeture de la quasi-totalité du domaine skiable, que les enfants ont skié cette semaine. Une fois de plus, ils ont surpris leurs accompagnateurs, faisant preuve de courage et d'abnégation ! *Tous ont pris le chemin des pistes chaque jour, revenant le soir au CIS, fiers de leur journée.*







La traditionnelle boum avancée au mercredi soir a encore rencontré un franc succès.

La cohésion du groupe, renforcée avec ce séjour, a permis de poursuivre l'année dans de très bonnes dispositions.

*Une fois de plus, nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers (Mairie - Sou - Conseil Général) et les parents d'élèves qui nous accordent leur confiance chaque année.*

## **SORTIE À LA NEIGE**





Dans le cadre de la semaine blanche, les élèves de CP-CE1-CE2 de l'école de Saint-Sernin ont goûté au plaisir de la glisse en se rendant à la Croix de Bauzon pour une initiation ski de fond et raquettes.

Les élèves de maternelle, quant à eux, se sont rendus au Pal pour découvrir le milieu, randonner en raquettes et faire de la luge.

*Ces sorties ont été appréciées de tous.*

## **D'OU VIENT L'EAU QUE NOUS BUVONS A L'ECOLE ?**

C'est de ce problème complexe à résoudre pour les élèves de CM1-CM2 qu'a émergé le besoin d'en savoir plus ! La classe a donc décidé d'inviter M. SARTRE du Syndicat Intercommunal Assainissement et Eaux pour nous expliquer comment l'eau arrivait à notre robinet. Bombardé de questions durant plus d'une heure, M. SARTRE nous a permis d'y voir plus clair. Captage, forage, réservoir, canalisations, compteurs... sont désormais des mots qui nous parlent ! Il nous a également montré plein de photos des réseaux d'eau qui sont enterrés sous nos pieds. Nous avons pris conscience de tout le travail nécessaire fait par le SIAE pour nous amener l'eau. Maintenant, il nous faudrait savoir où va l'eau que nous rejetons... suite à la prochaine interview !

## SORTIE AU MUSEE DE GRENOBLE

Vendredi 27 mars, les élèves de MS-GS et CP-CE1 ont pu visiter le musée d'Art moderne de Grenoble.



*Cette visite fort appréciée de tous est l'aboutissement du travail de l'année dans les différents domaines d'apprentissage.*

## NOUVELLE PISCINE D'AUBENAS : les CM1-CM2 se jettent à l'eau

Depuis début mai, la classe des grands effectue un cycle d'apprentissage de la natation à la nouvelle piscine couverte d'Aubenas. Elle fait en effet partie des classes-tests retenues pour la mise en place du projet de bassin de cette nouvelle structure. Groupés avec une classe de l'école de Vogüé, plusieurs groupes d'élèves de niveau ont été constitués. Ils bénéficient chaque semaine d'une séance d'apprentissage de 40 minutes encadrée par les maîtres-nageurs, les parents agréés par l'éducation nationale et les enseignants. Chacun pourra ainsi progresser à son rythme, atteindre les compétences exigées à la fin de la scolarité primaire et évoluer en toute sécurité dans le milieu aquatique... *comme un poisson dans l'eau !*

## PREVENTION ROUTIERE

Le 21 mai 2015, la Gendarmerie Nationale et la Prévention Routière ont mis en œuvre une journée de sensibilisation aux dangers sur la route, pour les élèves des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2. Le major NEVISSAS Jacques et l'Adjudant-Chef CHAMBON Denis, réservistes au Groupement de Gendarmerie de l'Ardèche ont animé l'épreuve pratique. Elle consistait à circuler sur un parcours équipé de panneaux.



Les élèves ont également eu une épreuve théorique basée sur un questionnaire concernant vingt situations.

***L'élève Mattéo CROMBEZ-PINTO a terminé premier de la classe en CM2 et représentera la commune de Saint-Sernin lors de la finale départementale qui aura lieu à Privas, le mercredi 24 juin 2015.***





## RAIDILLON A SALAVAS

Vendredi 5 juin, la classe de CM1-CM2 s'est rendue sur la base départementale de loisirs de Salavas pour des épreuves sportives. Au programme : **VTT, tir à l'arc, canoë-kayac, course d'orientation et randonnée pédestre.**

A l'initiative de l'USEP, cette journée regroupait près de 200 enfants de différentes écoles. Familiarisés cette année avec le VTT, les élèves de la classe ont pu cette fois-ci s'initier au canoë-kayak, qui pour une partie d'entre eux, était une grande première.



## RANDONNEE CONTEE A LAGORCE



Mardi 5 mai, les classes de PS-MS, MS-GS ont participé à la journée « **Randonnée contée** » à Lagorce dans le cadre de l'USEP. Après la randonnée du matin et le pique-nique, les enfants ont investi divers ateliers : **lecture d'histoires, arts plastiques, jeux d'orientation et d'observation.**

## SPECTACLE DE MUSIQUE



**Jeudi 22 janvier**, tous les enfants ont présenté aux familles un spectacle, animé par Catherine CENNI, l'intervenante en musique à l'école. Cette année, les personnes âgées de la maison de retraite de la Bastide du Mont Vinobre sont montées sur scène aux côtés des élèves, pour une partie du spectacle.



Sur des airs connus comme « **le plus beau de tous les tangos** », « **mon amant de Saint-Jean** » ou encore « **les musiciens** », les papis et mamies s'en sont donné à cœur joie, accompagnés par le jeune public.

*Un grand moment d'émotion...*

## LE THEATRE A L'ECOLE

**Cette année, toutes les classes d'élémentaire ont travaillé autour du théâtre :**

Les CP-CE1 et les CE1-CE2 se sont rendus au théâtre de Mazade pour assister au spectacle ***Depuis la carotte***, un spectacle de marionnettes.







A l'issue de cette visite, les CP-CE1 ont réalisé des marionnettes en classe. Les CE1-CE2 ont eux aussi construit des marionnettes qu'ils ont intégrées à leur spectacle **Arsène et Coquelicot**. Il s'agit d'une pièce de Sylvain Levey qu'ils ont montée dans le cadre du projet Théâ de l'OCCE. Ce projet leur a permis de monter sur les planches du théâtre de Privas et de celui d'Etoile-sur-Rhône pour les rencontres nationales, auxquelles l'auteur a assisté.



Les CM1-CM2 se sont aussi essayés au théâtre en créant la pièce **Sandwich en panne**, qu'ils ont présentée devant les autres classes de l'école et devant leurs parents. **Une année riche en spectacles !**

## LE VELO A L'ECOLE : LA VIDA SUD ARDECHE

Cette année encore, plusieurs classes de l'école ont vécu un cycle vélo. Une fois équipé de leur casque et après avoir chevauché leur monture, chacun a pu à son rythme progresser dans la maniabilité de son engin roulant à travers les ateliers et activités mises en place par l'équipe de l'école. Les apprentissages posés dès le plus jeune âge sont réinvestis chez les plus grands lors des sorties de proximité autour du village. Nouveauté pour cette année, la classe de CM1-CM2 a achevé son cycle vélo par la participation au Voyage Itinérant à la Découverte de l'Ardèche Sud (VIDA) organisé par l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Les 11 et 12 mai derniers, les jeunes cyclistes ont ainsi pu randonner sur plus de 50 km durant deux jours autour de Ruoms.

*Accompagnés de 7 classes issues de tout le département, ces sorties ont permis de terminer en beauté les situations d'apprentissage vélo et sécurité routière mises en place en classe.*





## **SORTIE A LA FERME DU VIEL AUDON**

Mardi 19 mai, les élèves de PS-MS sont allés visiter la ferme du Viel Audon à Balazuc. Cette sortie était l'aboutissement d'un travail de 6 semaines en classe sur le thème de la ferme.



*Les enfants ont fabriqué et dégusté du beurre le matin. Après le pique-nique, ils ont fait connaissance avec les cochons et sont rentrés dans la bergerie pour approcher le troupeau de chèvres.*

## **EXPOSITION DES PRODUCTIONS D'ELEVES AU CHATEAU DE VOGUE**

En novembre, les élèves des classes de PS-MS, MS-GS et CP-CE1 ont visité l'exposition Marie MOREL. Ensuite, ils ont travaillé en classe à la manière de cette artiste et ont exposé leurs œuvres au château.

*Enfants et parents ont été conviés au vernissage de l'exposition le jeudi 26 février.*



# Sou des Ecoles

L'année scolaire touche à sa fin et le temps des bilans est venu. Cette année a été, dans l'ensemble, mitigée. En effet, malgré une équipe énergique et volontaire, les manifestations n'ont pas toujours rencontré leur public. Nous ne baissons pas les bras et espérons plus de succès l'année prochaine !

Merci à tous ceux qui ont, tout au long de l'année, participé à l'organisation des manifestations dans une ambiance extraordinaire !

L'association a connu un regain d'énergie grâce à l'implication de tous et ce, dans la bonne humeur ! **MERCI !**

Je fais d'ores et déjà appel aux parents pour nous rejoindre à la rentrée : vous êtes les bienvenus !

**Nous rappelons que les bénéfices engendrés par ces manifestations permettent de financer des activités pédagogiques extrascolaires, la venue d'intervenants extérieurs, des abonnements, des sorties culturelles... sans surcoût pour les familles.**

Faisons maintenant un point sur les manifestations du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Tout d'abord **le concours de belote** : une quarantaine d'équipes s'est affrontée dans une ambiance conviviale.

**Le loto**, qui se déroulait le lendemain, a attiré encore beaucoup de passionnés qui sont repartis les bras chargés. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour la prochaine édition le 3<sup>ème</sup> week-end de janvier 2016 (**le samedi 16 et le dimanche 17 janvier 2016**) alors à vos agendas !

Ensuite, nous avons organisé **une soirée dansante « Top 50 »** le 14 mars, qui a attiré une centaine de personnes.

A l'heure où j'écris ces lignes, les dernières manifestations n'ont pas encore eu lieu :

Le dimanche 14 juin, premier **Kid's Troc « estival »** : une quarantaine de stands sont déjà réservés et nous attendons un grand nombre de visiteurs prêts à faire de bonnes affaires !

Le samedi 27 juin, **la fête de l'école** se déroulera à partir de 15h à l'espace « Michel Poudevigne ». Les futurs élèves de 6<sup>e</sup> recevront leur « cadeau de départ ». A la fin du spectacle, parents et enfants pourront se diriger vers les jeux (avec quelques nouveautés !) et/ou la buvette pour se désaltérer et goûter. La journée se terminera par le repas dansant traditionnel. Je gage que l'ambiance y sera, comme à son habitude, conviviale et enjouée.

*D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée !*

*Les membres du Sou des Ecoles  
Véronique BRUN, Présidente*



**EQUIPEMENTS PROFESSIONNELS AUDIOVISUELS ET SCENIQUES**

**ETUDE - INSTALLATION - LOCATION**

---

D.T.A.A. sarl - St Julien du Serre - 07200 AUBENAS

Tél/Fax : 04 75 37 97 30 - E-mail : [tvernet.dtaa@orange.fr](mailto:tvernet.dtaa@orange.fr) - Site : [www.dtaa.fr](http://www.dtaa.fr)



**CASS**

# Comité d'Animation

DE SAINT-SERNIN

**Le Comité d'Animation vous a proposé des animations de janvier à juin.**

Pour janvier avec **le concours de belote** suivi du thé dansant qui remporta un fort succès. Le 21 février, **le loto** a fait un « carton » avec de très très jolis lots et beaucoup beaucoup de monde ! La manifestation « **Mon voisin est un artiste** » en mars, fut pour nous aussi l'occasion de découvrir de bien beaux talents. **La brocante** a eu lieu le 21 juin, fête de la musique et jour de la fête des pères, qui a permis de réunir un très grand nombre d'exposants !

Mais que de changements au comité, lors de l'assemblée générale extraordinaire au mois d'avril, l'équipe a été reconstituée suite à des départs volontaires et un départ par révocation. Le nouveau bureau est composé :

**Président : M. ROYAUX Philippe**  
**Vice-président : M. LAGOUTTE Jean-Philippe**  
**Trésorier : M. BURNICHON Patrick**  
**Vice-trésorier : M. DESPREZ Ludovic**  
**Secrétaire : M<sup>me</sup> BELOT Aurore**  
**Vice-secrétaire : M<sup>me</sup> MESQUITA TEIXEIRA Carine**

Nous sommes bien évidemment entourés de quelques bénévoles pour mener à bien nos manifestations... Hélas ! il nous manque encore quelques bras ! Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous avons tous à cœur de faire vivre le village avec des animations diverses, culturelles et sportives afin que les habitants puissent se rencontrer. Nous sommes prêts à vous écouter et vous pouvez aussi nous faire part de vos idées, suggestions pour de futures animations, soirées etc... Etant depuis

de nombreuses années au comité d'animation à 100%, je suis prêt à continuer avec l'ensemble du groupe à animer le village de Saint-Sernin... mais pour cela il nous faut votre présence lors de nos animations.

## **RAPPEL sur les dates à venir :**

12 juillet 2015 :  
**bal du 14 juillet** sur l'esplanade,  
place de la gare dès 21h.

6 septembre 2015 :  
**4<sup>e</sup> édition du « Marre à ton tour »**,  
départ à 9h30  
à la salle Michel Poudevigne  
**(TOUTE AIDE EST LA BIENVENUE)**

**ALORS ON COMPTE SUR VOUS !**

**Philippe ROYAUX**  
**Président du Comité**



# ASPTT Sud Ardèche

**ASPTT SUD ARDÈCHE**

**Tél. 04 75 93 48 48**

**Mail : [asptt.sударdeche@gmail.com](mailto:asptt.sударdeche@gmail.com)**

**Site internet : <http://sударdeche.asptt.com/>**

**Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h.**

## **LES ACTIVITES SPORTIVES A PRATIQUER OU A DECOUVRIR**

### **SELF DEFENSE (à partir de 15 ans)**

**pour toutes et tous : apprenez à vous défendre**

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 20h à 22h.

Cotisation annuelle : 160 euros.

**Contact :**

**Hervé MAISSON 06 86 63 89 73**

**ou ASPTT**

### **JUDO KENJUTSU (à partir de 6 ans)**

Judo enfants : mercredi 17h/18h et vendredi 18h/19h.

Kenjutsu enfants : mercredi 18h/19h.

Judo ados adultes : mercredi et vendredi 19h/20h.

Kenjutsu ados adultes : mercredi et vendredi 20h/21h.

Cotisation annuelle : enfant 80 Euros – adulte 140 Euros.

**Contact Judo :**

**Christian PIGHI 07 79 49 31 27**

**Contact Kenjutsu :**

**Francis TOULZA 06 70 50 66 60**

### **YOGA : 2 séances de découverte gratuites**

• Le lundi de 17h à 18h15 et de 18h30 à 19h45.

• Le mardi de 18h à 19h15.

• Le jeudi de 10h à 11h15.

Cotisation annuelle : 100 Euros (dont 10 Euros de licence FSASPTT).

**Contact :**

**Monique FAYOLLE au 04 75 35 59 77 et 06 70 11 71 50**

**ou ASPTT**

## **PETANQUE : pour tout public en loisir ou en compétition**

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-de-Fontbellon.

Peut également avoir lieu à l'espace sportif (terrain couvert) à condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

**Contact :**  
**Félix ALTOBELLI 06 82 60 99 74 ou ASPTT**

## **SQUASH : ouvert à tous**

La salle est accessible de 8 h à 22 h tous les jours de la semaine. Un tableau de réservation du cours est à votre disposition. L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.

Cotisation annuelle : 45 Euros.

Jetons pour l'éclairage de la salle : 8 Euros ou 60 Euros les 10.

**Contact : ASPTT**

## **BALL TRAP : public adulte**

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

**Contact :**  
**Jean Paul RANCHON au 04 75 35 59 38 ou ASPTT**

## **BADMINTON**

L'ASPTT Sud Ardèche organise les 26 et 27 septembre 2015 le 4<sup>e</sup> National de Badminton. Cette compétition, toute nouvelle pour notre association, concerne dix ASPTT et une centaine de jeunes participants.

Les villes en présence seront : **AGEN - 47**

**AMIENS - 80**

**CARCASSONNE - 11**

**CHALON-EN-CHAMPAGNE - 51**

**EVREUX - 27**

**GAILLAC - 81**

**LYON - 69**

**VILLERS-BOCAGE - 14**

**PARIS - 75**

**ASPTT SUD ARDECHE**

**Contact : Cyril ROUY, Président, 06 25 44 51 61**

**Le Président,**  
**Christian RESSAYRE**

# Elastic 2000 FFEPMM Gym

Une autre saison s'achève. Pour clôturer l'année, les adolescentes et leur professeur Marieke ont offert un spectacle à leur famille et amis le 16 juin 2015 à 18h30, suivi d'une « auberge espagnole ».

La section adulte a partagé son repas le 3 juin 2015 après un cours de gros ballon. Notre matinée sportive du 8 février a connu un vif succès, à renouveler l'année prochaine.



Nous remercions vivement nos deux animatrices Stéphanie et Marieke pour leur dynamisme, et nos adhérentes pour leur bonne humeur et leur assiduité.

Reprise prévue le 8 septembre 2015 à 18h30 par le fitdance et 20h la Gym.

## Planning de la rentrée :

**Mardi 20h à 21h : GYM avec Marieke**

**Mercredi 20h à 21h : GYM avec Stéphanie**

Les animatrices proposent : Intervalle cardio - Renforcement musculaire - Cuisses abdos fessiers - Gainage - Stretching - Step - Gros ballon...

**FITDANCE : cours ados à partir de 10 ans**

**Mardi de 18h30 à 19h30 : avec Marieke**

**En projet : GYM DOUCE**

**Jeudi de 15h à 16h : avec Marieke**



Les inscriptions se feront lors de la reprise des cours à partir du 8 septembre 18h30.

Nous vous attendons nombreux et motivés, ambiance assurée et premier cours offert.

Pensez dès maintenant au certificat médical.

***Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :***

***Isabelle OLLIER - Présidente : 04 75 35 34 73***

***Lydie HILAIRE - Trésorière : 04 75 93 77 23***

***Stéphanie : 04 75 37 02 70***

***Marieke : 04 75 93 76 25***

***ELASTIC 2000 est partenaire de la carte MRA  
(réduction de 30 Euros)***

***BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS***

***La Présidente,  
Isabelle OLLIER***



# Les Pieds du Vinobre

## ASSOCIATION DE RANDONNEE PEDESTRE DE SAINT-SERNIN

Si l'envie vous prend de poursuivre le sillage des sentiers, de partager le silence avec d'autres, d'aller à la rencontre de l'histoire de ceux qui nous ont précédés, de découvrir les sources... de vie... les dolmens, les paysages de terrasses ressemblant à des escaliers de géants, les ruines antiques d'où suinte la sueur et la fierté de leurs artistes bâtisseurs, tout cela à la force du mollet, venez partager avec nous ces instants de liberté en communion avec la nature :

- **lundi, marche nordique ou marche rapide de 9h à 10h,**
- **mardi, randonnée l'après-midi,**
- **mercredi, randonnée toute la journée,**
- **et aussi des samedis après-midi et des dimanches.**

Un programme est disponible en mairie.

**Renseignements :**  
**04 75 93 36 40**

**Lucette HOFMANN**  
**Présidente**  
**de l'association**



*Première randonnée de l'année début janvier*



*Pique-nique à Saint-Jean-du-Gard*



*Contemplation du village de Scautres*

# Tennis Club de Saint-Sernin

La saison 2015 de tennis se termine.

**Le Club compte un effectif stable (moins de jeunes, plus d'adultes...).**

Comme chaque année, le Club organise son tournoi jeunes du 23 mai au 7 juin. Il a réuni 70 joueurs (filles-garçons). BACCONNIER Chloé, BACCONNIER Anaïs, LUNEL Romane, BENHESSOU Medhi, joueurs du club, remportent le tournoi dans leur catégorie respective.

Jeudi 11 juin, chaque joueur de l'école de tennis s'est vu remettre une récompense. A cette occasion a été présentée Caroline RYDER, qui remplacera Céline BOISSIN (départ maternité) pour la saison 2015-2016. Pour toute personne désirant jouer au tennis, une carte Eté est disponible à 35 Euros.

***Pour tous renseignements, Tél Club 06 86 85 81 77  
Franck JULIEN : 04 75 93 48 43 ou 07 81 15 24 25***

***Bonnes vacances à tous !***

***Rendez-vous début septembre pour la nouvelle saison.***

***Le Président, Franck JULIEN***



# Centre Equestre Poney Club « Les Kiwis »

Le centre équestre Poney Club « Les Kiwis » souhaite mettre en avant deux disciplines moins connues en équitation : le PADDOCK POLO et l'EQUITATION DE TRAVAIL.

## PADDOCK POLO

En plus des disciplines classiques enseignées dans un centre équestre, aux « Kiwis », il est possible de pratiquer le PADDOCK POLO. En effet, cette saison, le Club compte une quinzaine de joueurs.

Quatre équipes ont participé à différents tournois organisés en Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte-d'Azur.

Deux d'entre elles ont représenté les couleurs du centre équestre « Les Kiwis » au Grand Tournoi National à Lamotte-Beuvron au parc fédéral.

L'équipe des cadets « Kiwis boy » est composée de Louis Lelong sur *Iris*, Tom German sur *Pakkap du Chastellus* et Hugo sur *Ribeyra du Chastellus* ; et après leurs six matchs, **les cadets sont vices-champions de France.**

En open 2, l'équipe termine à une belle septième place avec Julie Charre sur *Réna*, Pauline Michel sur *Tagada* et Stéphane German sur *Colibris*.





## EQUITATION DE TRAVAIL :

Sandrine Rome, cavalière et propriétaire d'un cheval pensionnaire du centre équestre pratique une discipline peu connue : l'EQUITATION DE TRAVAIL. L'équitation de travail est une discipline issue de l'utilisation traditionnelle du cheval dans la conduite du bétail et des travaux agricoles quotidiens.

**Les concours se déroulent en 4 épreuves** : une épreuve de dressage (enchaînement de figures dans une reprise), une épreuve de maniabilité (parcours de 10 à 15 obstacles rappelant les difficultés naturelles : pont, portail... que l'on doit franchir en respectant les règles de dressage : changement de pieds, incurvation...), une épreuve de vitesse (idem que la maniabilité mais uniquement au chronomètre) et une épreuve de tri de bétail.

**Sandrine Rome**, avec son cheval *Ouest des Crêtes*, pur-sang Lusitanien, participe au championnat WAVE qui se déroule en 9 concours.

En 2014, ce couple termine deuxième du Championnat en catégorie Confirmé.

En 2015 ils évoluent en catégorie Master C, elle est actuellement en tête du Championnat provisoire !

Par ailleurs, elle a été sélectionnée pour participer à son premier concours international, qui s'est déroulé du **14 au 17 mai à Munich** durant *Pferd International*.

**CONTACT : Karine et Stéphane GERMAN**  
**Centre Equestre Pony Club « Les Kiwis »**  
**Quartier la Fare - 07200 SAINT-SERNIN - 06 29 53 35 15**





# Mini Auto Club du Bas-Vivarais

## COURSE DE VOITURES RADIOCOMMANDEES à SAINT-SERNIN

Le club du MACBV (Mini Auto Club du Bas-Vivarais) se situe quartier  
La Route - 07200 SAINT-SERNIN.



**Ce club comporte actuellement une vingtaine de membres.**

L'année 2015 a pour le moment bien commencé avec de nouveaux licenciés. Peut-être, envisagerons-nous de faire fin septembre une course amicale rassemblant des pilotes d'autres Clubs de la région. Ces minis voitures tout terrain thermique à l'échelle 1/8<sup>e</sup> peuvent atteindre une vitesse de 80 km/h.

***Pour toutes informations ou inscriptions au Club,  
n'hésitez pas à aller sur le forum sur <http://macbv07>  
ou par mail [jpreymo@gmail.com](mailto:jpreymo@gmail.com) ou venir sur le circuit  
lors des heures d'ouvertures : MERCREDI après-midi  
SAMEDI après-midi  
DIMANCHE après-midi de 14h à 18h***

***ALLIX Richard, Président  
BELIN Joël, Secrétaire  
REYNIER Jean-Pierre, Trésorier***



# Association RECRE'ART

Encore une saison qui s'achève. Pinceaux et chevalets au placard pour laisser place à tous les plaisirs de l'été.

Chacun profitera à sa façon, entre amis ou en famille, de prendre du bon temps pour évacuer le stress.



*Bel été à vous toutes et au plaisir de vous retrouver en septembre.*

*La Présidente, Mary DARTIGUELONGUE*

*Tél. 09 60 51 51 83*

*Courriel : mary.34980@orange.fr*



*Travaux électriques  
industriel et bâtiment*

## Eric BORDIER

Quartier Bayssac - 07170 LAVILLEDIEU

Tél./Fax 04 75 94 74 68

Portable 06 77 76 12 84

SIRET 444 806 665 00014

# ACCA

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

Encore une bonne saison de chasse qui vient de se terminer. L'entente que nous avons avec Saint-Etienne-de-Fontbellon, nous permet d'avoir un plus grand territoire de chasse giboyeux, grâce au travail des chasseurs tout au long de l'année. **Pour le grand gibier, 30 sangliers, dix chevreuils et une dizaine de renards prélevés cette saison.**

L'AICA (Association Inter-Communale de Chasse Agréée) avec Saint-Etienne, est pratiquement résolue, le dossier bloqué en préfecture devra être réglé pour l'ouverture de la chasse. Les chasseurs prudents et responsables de leurs actes, ont toute ma confiance.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou le président Denis PALLARES, nous sommes là pour répondre à tous les problèmes qui dépendent de la chasse.

Le petit gibier aussi est très présent sur le territoire, quelques lapins et lièvres, et beaucoup de perdrix, tout ceci grâce aux aménagements faits par les chasseurs et permettant aux gibiers de se reproduire. « **Garennes à lapins et points d'eau indispensables** ». Au printemps, des lapins reproducteurs ont été réintroduits sur notre territoire.

**Le loto du 1<sup>er</sup> mars 2015**, fut quand même une réussite, la salle n'était pas très bien remplie, le nombre de lotos ce jour-là en est sûrement la cause et c'est la raison pour laquelle cette année le loto des chasseurs aura lieu le 6 décembre 2015, un mois creux pour les lotos et qui nous a été demandé par plusieurs personnes. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée.

**Les mois de juin et juillet sont prévus pour ouvrir des drailles (petits chemins), nettoyer et débroussailler les accès difficiles.** L'entente que nous avons avec les autres usagers de la nature, est toujours très courtoise et il est agréable de se rencontrer au détour d'un chemin. Encore merci à la municipalité pour la salle qui est pour nous un formidable outil de travail, merci aux employés communaux et surtout aux secrétaires de mairie que l'on sollicite très souvent. **L'ouverture de la chasse approche, le 15 août pour le sanglier et le 13 septembre pour l'ouverture générale.**

*Mais avant cela pensons aux congés d'été, bonnes vacances à toutes et à tous, à bientôt de vous rencontrer sur le terrain, et n'oubliez pas notre loto du 6 décembre.*

# L'Âge d'Or du Vinobre

C'est toujours avec plaisir que se retrouvent nos adhérents le jeudi pour la belote, le scrabble ou les travaux d'aiguilles.

*Nous essayons de faire quelques sorties et manifestations :*

- **8 janvier** : galette des Rois.
- **15 janvier** : Assemblée Générale de la Fédération UNRPA au restaurant « Aux Vieux Arceaux » à Mercuer.
- **12 février** : Assemblée Générale du Club.
- **12 mars** : réunion d'information « Dépendance et transmission du patrimoine ».
- **30 avril** : croisière sur le Rhône (UNRPA).
- **13 mai** : visite à Alba-la-Romaine du musée et du théâtre antique, suivi d'un repas dans le joli village de Valvignères.
- **11 juin** : repas de fin de saison.
- **25 juin** : fin du Club.
- **10 septembre** : reprise du Club à la nouvelle salle.

*La présidente,  
Elvire MAZZETTO*





# France Acouphènes

Comme elle le fait depuis 2012, l'association a participé à la Journée Nationale de l'Audition organisée le 12 Mars dernier au Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale à Aubenas.

Un stand France Acouphènes était installé dans le hall de l'hôpital où des documents (posters, brochures, revues, dépliants) apportait des informations sur les acouphènes (origines, manifestations, prises en charge diverses) et pathologies associées (hyperacousie, syndrome de Menière, neurinome de l'acoustique). Les divers bénévoles de l'association qui se sont relayés sur le stand ont, de plus, fourni des réponses aux questions spécifiques posées par la centaine de visiteurs reçus. Deux-tiers d'entre eux ont accepté de se rendre au service ORL où un dépistage gratuit était organisé par le Dr Ilieva, praticien hospitalier, qui a interprété les résultats pour chacun et, le cas échéant, proposé un rendez-vous pour approfondir l'analyse des problèmes mis en évidence.

A noter que le groupe de sophrologie fonctionne chaque semaine hors vacances scolaires le jeudi de 9h30 à 11h et s'enrichit régulièrement de nouveaux participants (actuellement onze inscrits).



***Dernier projet en cours avant la coupure de l'été : un repas regroupant les membres de l'association qui le souhaitent un samedi de juin à midi.***

***Sylviane CHERY-CROZE***



# LA FNATH

FEDERATION  
NATIONALE  
ACCIDENTES  
DU TRAVAIL  
ET DES  
HANDICAPES



Vous voulez que cesse l'**hécatombe silencieuse** des **accidents**, qui font des centaines de **milliers de victimes chaque année**. Vous voulez **aider les accidentés** et lutter efficacement contre les discriminations qui les frappent dans la vie de tous les jours. En adhérant à la **FNATH**, votre voix n'est plus isolée et vous contribuez à construire une société plus juste, plus sûre, plus solidaire.

### **Une société plus sûre**

*Actions de prévention des accidents de la route, du travail ou domestiques.*

### **Une société plus juste**

*Vos droits, revendications.  
Défendre et faire progresser vos droits.*

### **Une société plus solidaire**

*Faire accepter les accidentés de la vie comme citoyens à part entière.*

La FNATH  
en quelques  
chiffres  
200 000  
adhérents  
depuis 1921  
20 000  
bénévoles

**VOUS VENEZ A LA FNATH POUR VOUS,  
VOUS RESTEZ POUR LES AUTRES**

**Le 22 mars, la section locale d'AUBENAS et ses environs a réuni ses adhérents en Assemblée Générale à Lachapelle-sous-Aubenas.**

La présidente de section, Yvette VANSANTEN a chaleureusement accueilli les adhérents, les élus locaux, départementaux ayant fait le déplacement. Le trésorier a présenté l'exercice financier écoulé. Le représentant FNATH Drôme-Ardèche informait également des actions, des revendications, des moyens de communication, de défense qui sont instaurés au sein de chaque section du groupement de nos deux départements.

M<sup>me</sup> BUIS, Députée de la circonscription, MM. PIALAT, CHAZE, L'HERMINIER, PERRIER ont honoré de leur présence et ont participé activement aux discussions. Ils ont tenu à féliciter les membres du bureau de l'association et aussi incité à persévérer dans toutes les démarches entreprises.



*Pour la 3<sup>e</sup> année  
consécutive, un superbe  
gala de l'accordéon  
sera organisé  
le 10 octobre à l'espace  
Michel Poudevigne  
de Saint-Sernin.  
Réservez vite vos places  
au 04 75 39 89 82*

*Contact :  
Yvette VANSANTEN  
Tél. 04 75 39 89 82  
06 80 46 85 02*



# MENUISERIE RANCHON

**VENTE ET POSE**      **FABRICANT BOIS DEPUIS 1958**

**MENUISERIE - ESCALIER - AGENCEMENT ET CUISINE**

**MENUISERIE PVC - ALUMINIUM - BOIS ALU  
VOLETS ROULANTS - FAÇADE PLACARD  
PARQUET MASSIF ET STRATIFIE**

Tél/Fax : 04 75 93 71 21 - Mail : ranchon.menuiserie@orange.fr

# L'Ardéchoise ! Rencontres « extra » ordinaires...

Depuis le 15 avril, une quarantaine de bénévoles s'est réunie une fois par semaine pour préparer « la rencontre intergalactique des extraterrestres » prévue les 18 et 19 juin 2015 sur la place du village de Saint-Sernin.

Un copieux ravitaillement installé près du vaisseau spatial et servi par de charmants extraterrestres, a permis à des centaines de cyclistes venus de contrées lointaines de reprendre des forces avant de repartir vers d'autres horizons. Très satisfaits de l'accueil chaleureux et convivial, de nombreux cyclistes nous ont promis de repasser par Saint-Sernin, l'année prochaine. Nous remercions tous ceux qui de loin ou de près ont permis que ces journées soient un temps fort, d'échanges et de partage.

*Les bénévoles de L'Ardéchoise à Saint -Sernin*







# Les Associations : Forum des Associations



**C'est le samedi 5 septembre que se tiendra  
notre rencontre des associations.**

Ce forum offre à chacun la possibilité de venir s'informer, découvrir ou redécouvrir les activités proposées par le tissu associatif de notre commune. Que vous cherchiez

des activités pour vos enfants, des espaces pour communiquer, des loisirs culturels, sportifs à partager, ou encore créer des liens, vous investir dans le bénévolat,

les associations sauront vous proposer une large palette d'initiatives.

**Présidentes, présidents de notre tissu associatif communal, contactez-nous en mairie afin d'organiser cette journée de communication.**

***Le programme de ce forum vous sera communiqué durant l'été.***

***Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.***

***Benoît DEVOS***

**Toute la pièce détachée électro-ménager**

Articles de cuisine uniques

**CPEM**  
COMPTON PIÈCES ÉLECTROMÉNAGER

[www.cpem-ardeche.com](http://www.cpem-ardeche.com)

CPEM – 10 chemin de Malagratte – 07200 Aubenas

à côté de **Carrefour**   
**market**

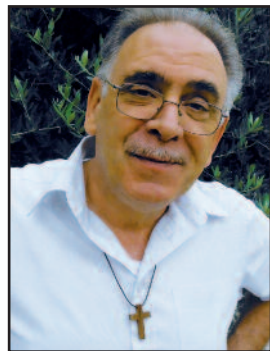


# Paroisse Saint-Benoît AUBENAS



**Je remercie Monsieur le Maire de me donner la parole dans le bulletin municipal.**

J'ai en effet vécu au presbytère de Saint-Sernin de 1984 à 1992. C'était l'époque de la communauté d'accueil avec le Père Fortuné Rouveyrol et les religieuses, les sorties, les fêtes, les camps et la construction du tennis avec les jeunes, et tant d'événements joyeux ou tristes vécus ou célébrés avec vos familles, au sein de la collectivité villageoise, de la paroisse et avec les associations : **huit belles années de ma jeunesse**. Je suis ensuite parti travailler pendant six ans à Bamako à la formation des prêtres pour le Mali, la Guinée et le Burkina-Faso. De retour en 1998 j'ai été nommé curé de Tournon puis vicaire général de l'Evêque de Viviers en 2005.



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier me voilà de nouveau parmi vous, cette fois-ci comme curé de la paroisse Saint-Benoît qui regroupe désormais les 15 communes de l'ancien canton, dont Saint-Sernin.

Je redécouvre une commune qui s'est considérablement renouvelée tant au plan de la démographie et de l'habitat que dans le domaine des équipements collectifs au service de la population. Et je suis heureux de retrouver tant de personnes avec qui je peux partager autour de nombreux bons souvenirs, mais aussi de l'actualité, du déroulement et du sens de la vie quotidienne avec ses joies et ses soucis, ses tristesses et ses espoirs.

**Michel MARTIN,  
Paroisse Saint-Benoît  
25, rue René Grimaud  
07200 AUBENAS  
Tél. 04 75 35 22 45**

**Permanence lundi à vendredi  
de 9h à 12h et de 15h à 18h  
Le samedi seulement le matin.**



# Etat-Civil

DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2014 AU 31 MAI 2015

## NAISSANCES

**SARAIVA DA CRUZ Mylann – 5 décembre** à AUBENAS

**SERRE Teiva – 12 décembre** à AUBENAS

**GARSTKA Julia – 11 février** à AUBENAS

**RAY-SPORER Lyséa – 3 avril** à AUBENAS

**BERNIER Nélia – 8 avril** à AUBENAS

**CERDINI Rose – 4 mai** à AUBENAS

**AUDIGIER Ayden – 21 mai** à AUBENAS

**AUDIGIER Lizzie – 21 mai** à AUBENAS

## MARIAGES

**GHIGLIONE Jean-Sébastien**

et **RESSAYRE Anne-Laure – 13 décembre** à SAINT-SERNIN

**GARCIN Vincent et SPAN Delphine – 25 avril** à SAINT-SERNIN

**MOREAU Laurent et EDET Chantal – 25 avril** à SAINT-SERNIN

**VICENTINI Adrien et VASSEUR Claire – 2 mai** à SAINT-SERNIN

## DÉCÈS

**COSTE Geneviève – 23 décembre** à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

**DUROS Jeannine – 1 janvier** à SAINT-SERNIN

**CANET Jean – 4 janvier** à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

**RESSAYRE Jean – 12 janvier** à AUBENAS

**BERTRAND Julienne – 19 janvier** à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

**GAYTE Michel – 22 janvier** à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

**LEVIEUX Danielle – 24 janvier** à LA TRONCHE (38)

**CONGIU Lucette – 10 février** à AUBENAS

**CELLIER Marcel – 21 février** à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

**RIEUSSET Maurice – 20 février** à VILLEURBANNE (69)

**HENNACHE Salima – 26 février** à AUBENAS

**ROUVIER André – 5 mars** à AUBENAS

**NOUGIER Madeleine – 9 mars** à AUBENAS

**ROCHER Raymond – 6 mai** à SAINT-SERNIN (maison de retraite)

**FOURMANN Christian – 8 mai** à AUBENAS

**LIMA Casimir – 22 mai** à SAINT-SERNIN

**BUSSAT Bernadette – 27 mai** à SAINT-SERNIN (maison de retraite)



# Au quotidien

## Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28 - Courriel : ma-serni@inforoutes.fr

## Horaires d'ouverture de la bibliothèque

• **De septembre à juin** : Lundi, de 16h30 à 17h30.

Vendredi, de 15h30 à 18h.

Samedi, de 11h à 12h.

Pas de permanence le samedi pendant les vacances scolaires.

• **Juillet-Août** : Vendredi, de 17h à 19h.

## S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village

• **Bureau** : 04 75 89 11 80

• **Astreintes** : 06 27 04 77 25

## Relais Poste

Au commerce multi-services VIVAL.

## Ramassage des Ordures Ménagère

**TOUS LES VENDREDIS** (de SEPTEMBRE à JUIN).

Ramassage supplémentaire en JUILLET et AOÛT le **MARDI**.

**Le mardi 14 juillet étant férié, le ramassage est avancé au lundi 13 juillet 2015.** Pour connaître les dates de collectes, veuillez-vous référer au calendrier édité par la Communauté de Communes du Vinobre distribué en début d'année.

## Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.

*Les conteneurs pour emballages secs (jaunes) sont mis à disposition gratuitement. En cas de perte, casse ou vol, un seul contenant de 240 litres à 36 €.*

## « Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles

- Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

**DECHETTERIE SIDOMSA**  
**SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON – 500 chemin de la Ribeyrasse**  
**Tél. 04 75 94 33 57**

**Horaires d'ouverture du lundi au samedi :**  
**de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15**

### Ramassage des encombrants

Inscription obligatoire au secrétariat de la Communauté de Communes du Vinobre en précisant les objets à enlever (Tél. 04 75 35 46 11). Vous serez prévenu individuellement par courrier 8 jours avant la date de ramassage. Nous vous rappelons que les objets encombrants sont des objets qui ne peuvent être transportés dans son véhicule en raison de leur poids ou/et leur volume. Les objets non encombrants et non-inscrits ne seront pas collectés.

# Informations diverses

### Nouveau code - Service national

*(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français).*

Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

#### **1. Enseignement de défense :**

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement. En classe de Première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

#### **2. Le recensement :**

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

#### **3. La journée d'appel de préparation à la défense :**

Elle a un caractère obligatoire et universel. Elle a pour objectifs de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la Défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion.

Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire. Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Elles se déroulent désormais à Aubenas - 10, rue Georges Couderc.

## Inscription sur les listes électorales

**Plusieurs conditions doivent être réunies :**

### **1. Conditions liées à la qualité d'électeur :**

La majorité : être âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des listes soit le 28 février 2016.

Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes (informations transmises à la mairie par l'INSEE).

Ils seront avertis par courrier et invités à vérifier leur date, lieu de naissance et adresse.

La nationalité : être de nationalité française.

La capacité électorale : jouir de ses droits civiques.

### **2. Conditions liées à l'attache de la commune :**

Avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence effective de 6 mois au 29 février 2016 ou posséder la qualité de contribuable depuis 5 années sans interruption.

### **Pièces à fournir :**

Pièce d'identité en cours de validité.

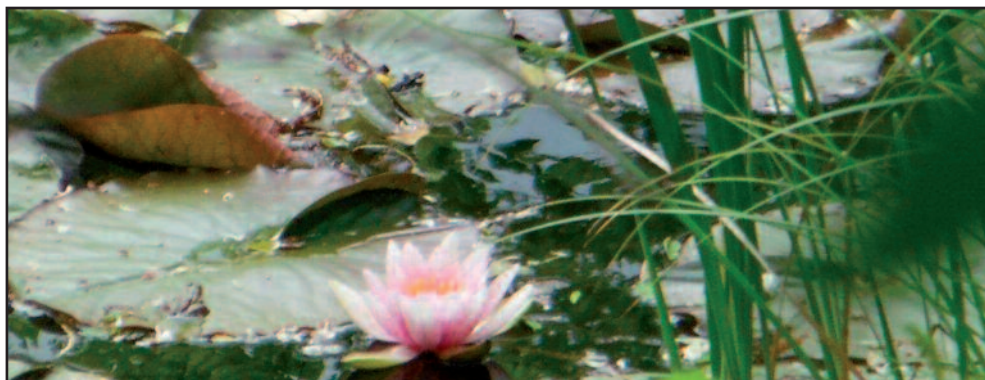
Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

### **Délai :**

Jusqu'au 31 décembre 2015 dernier délai aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

### **Précisions complémentaires :**

**LES CITOYENS EUROPEENS** : peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires uniquement pour les élections municipales et/ou européennes et ce jusqu'au 31 décembre 2015.



# Appel au Civisme

## Rappel des exigences du tri sélectif

C'est le SIDOMSA qui fixe les objets à mettre dans la poubelle dite "jaune" et que rappelle la liste ci-dessous :

- **plastique** : *bouteilles d'eau et soda, flacons de produits ménagers ou de toilettes, cubitainers, ...*
- **métal** : *boîtes de conserve, de boisson, aérosols et barquettes, ...*
- **cartonnette et brique** : *briques alimentaires, boîtes et suremballages carton, ...*

## Dans ce bac, uniquement les emballages recyclables



Bouteilles en plastique



Briques alimentaires



emballages métalliques



Cartonnettes

renseignements au SIDOMSA : 04 75 94 33 57 ou [www.sidomsa.net](http://www.sidomsa.net)

**IL NE FAUT PAS JETER** : • *sacs et films plastiques,*  
• *polystyrène,*  
• *emballages salis ou contenant des restes.*

On tient à souligner qu'il est **IMPERATIF** de suivre **STRICTEMENT** ces règles.

Tous les objets placés dans la poubelle jaune qui ne correspondent pas aux critères établis sont à nouveau repris et renvoyés dans les déchets courants. **Cette opération est lourde et coûteuse. On demande à chacun de se conformer strictement aux critères de la sélection des déchets.**

En cas de doute, mettre tout objet dans la poubelle des ordures ménagères.



Seule une conduite citoyenne permettra d'assurer dans les meilleures conditions matérielles et financières, le traitement et le recyclage des déchets.

### Pour les rapports de "bon voisinage"

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit.

Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

Le Maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.

## EXTRAIT

*Arrêté préfectoral n° 2004-334-22 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche.*

### **PROPRIETES PRIVEES**

#### **Article 8 :**

*Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.*

#### **Article 9 :**

*Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, machines, instruments qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.*

*Ces activités ou travaux ne sont autorisés en zones agglomérées ou péri-urbaines qu'aux horaires suivants :*

***Du lundi au samedi : de 8h à 20h.***

***Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h.***





#### **Article 11 :**

*Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.*

# Le Vinobre fait son cinéma






Le Vinobre fait son  
**CINÉMA SOUS LES ÉTOILES**

<b>Jeu. 2 Juillet</b>	<b>LENTILLERES</b> LA FAMILLE BÉLIER	
<b>Mar. 7 Juillet</b>	<b>FONS</b> PAPA OU MAMAN	
<b>Ven. 10 Juillet</b>	<b>LACHAPELLE S. AUBENAS</b> LA FAMILLE BÉLIER	
<b>Mer. 15 Juillet</b>	<b>AILHON</b> LES COMBATTANTS	
<b>Ven. 24 Juillet</b>	<b>VINEZAC</b> LES HÉRITIERS	
<b>Lun. 27 Juillet</b>	<b>MERCUER</b> LE CHANT DE LA MER	
<b>Ven. 31 Juillet</b>	<b>ST ETIENNE DE F.</b> TIMBUKTU (V.O)	
<b>Ven. 7 Août</b>	<b>LANAS</b> LA FAMILLE BÉLIER	
<b>Mar. 18 Août</b>	<b>ST SERVIN</b> NATURE	


Projections en extérieur à la tombée de la nuit (21h30 - 22h00)

Ne pas jeter sur la voie publique IPNS

[www.maisonimage.eu](http://www.maisonimage.eu)

[www.vinobre.fr](http://www.vinobre.fr)



6€ (Plein)  
5€ (Réduit)  
4€ (-14 ans)  
Carte 10 entrées 48€

Projection en plein air, à la tombée de la nuit, repli dans une salle en cas de pluie.



# Le Vinobre Fait son CINEMA SOUS LES ÉTOILES

À la tombée de la nuit (21h30-22h)

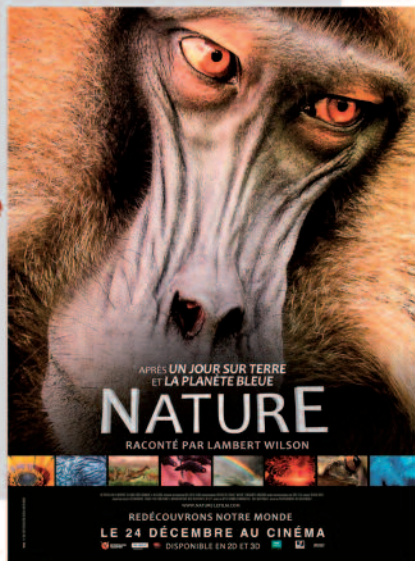
Projection en Plein air

## ST SERVIN

### Mardi 18 Aout

Espace Michel Poudevigne

Angleterre, 2014, 1h37. Documentaire de Patrick Morris, Neil Nightingale, avec la voix de Lambert Wilson .



6€ (tarif plein) / 5€ (tarif réduit)

4€ (moins de 14 ans) /

Carte 10 entrées 48€



Établissement classé

ART et ESSAI

Renseignements : la maison de l'image

5, Bd de Provence 07200 ALBENAS

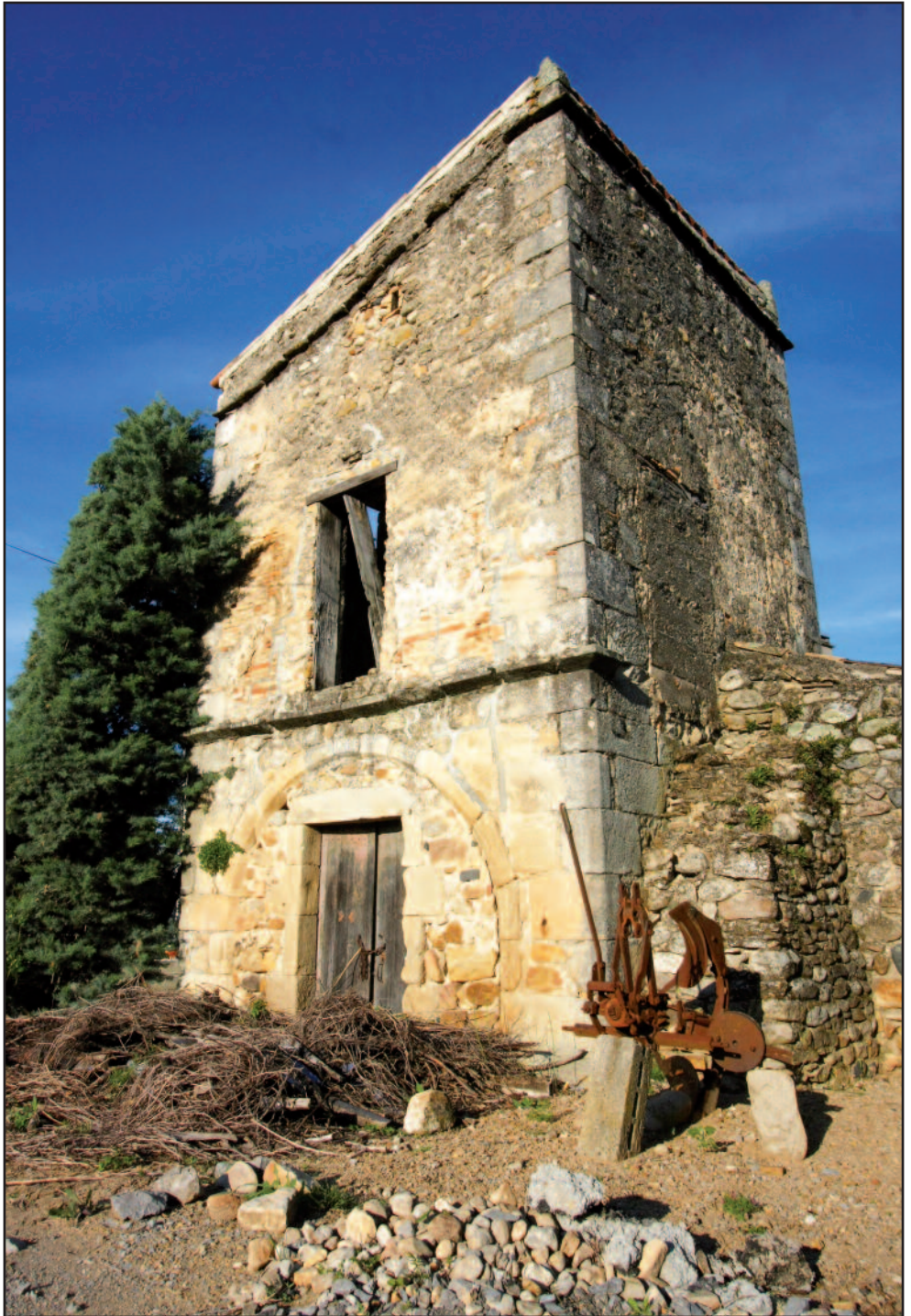
ASSOCIATION GRANDÉCRAN



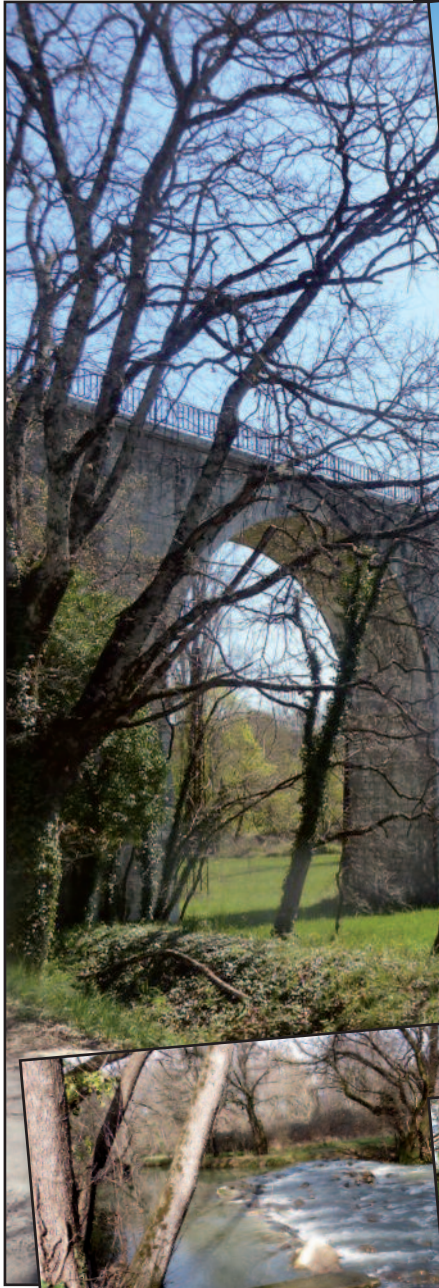














*Article premier  
de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

Tous les êtres humains naissent libres et égaux  
en dignité et en droits. Ils sont doués de raison  
et de conscience et doivent agir les uns envers les autres  
dans un esprit de fraternité.

*Jeunesse*

Andrée CHEDID

*Jeunesse qui t'élances  
Dans le fracas des mondes  
Ne te défais pas à chaque ombre  
Ne te courbe pas sous chaque fardeau*

*Que tes larmes irriguent  
Plutôt qu'elles ne te rongent  
Garde-toi des mots qui se dégradent  
Garde-toi du feu qui pâlit*

*Ne laisse pas découdre tes songes  
Ni réduire ton regard*

*Jeunesse entends-moi  
Tu ne rêves pas en vain*

... Que le rêve du Droit  
et de la Fraternité  
dit par les enfants  
du Conseil Municipal  
des Enfants  
autour de la devise  
« Liberté, Egalité,  
Fraternité »  
soit la lumière  
du monde.